



## Ordonnance de télécom CRTC 2016-199

Version PDF

Ottawa, le 25 mai 2016

### TekSavvy Solutions Inc. – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
TekSavvy Solutions Inc.	AMT 1 AMT 1A Introduction d'un nouveau tarif de services d'accès	29 février 2016 9 mai 2016	1 <sup>er</sup> juin 2016

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale